



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système
national de normes (SNN).

ANNEXE AU CERTIFICAT

LES JARDINS DANIEL VAES INC.

Page 1 de 1

201, rang Saint-Henri
Lavaltrie (Québec) J5T 3P9

CanadaGAP v. 10.0/2023-04-01 Programme de salubrité des aliments CanadaGap / version 10.0

Numéro du certificat : **2192**
Date de délivrance : **2024-09-26**
Date d'expiration : **2025-09-30**

Guides applicables au présent certificat

Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes frais de CanadaGAP®

**Site de production /
Postes d'emballage /
Poste de glaçage**

201, rang Saint-Henri, Lavaltrie (Québec) J5T 3P9
191, rang St-Henri Lavaltrie (Québec) J5T 3P9

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et CanadaGAP déclinent toute responsabilité à l'égard des programmes et des installations qui font l'objet d'un audit de même qu'à l'égard de toute activité ou mesure survenant avant ou après l'audit réalisé par le BNQ. Le BNQ certifie uniquement que l'établissement satisfait aux exigences dans le cadre de l'audit indépendant qu'il a réalisé pour s'assurer de la conformité aux exigences du Programme CanadaGAP pour la procédure décrite aux présentes, à la date figurant sur le certificat. Le BNQ et CanadaGAP déclinent toute responsabilité ou obligation en ce qui a trait à la mise en œuvre ou non par l'établissement des recommandations formulées dans le rapport d'audit. Le logo de CanadaGAP est une marque de certification appartenant à CanAgPlus utilisée avec permission par le BNQ.

HISTORIQUE	
Date	Description de la modification
2015-09-11	Renouvellement du certificat et ajout de la production et de l'emballage des cèleris à la portée.
2016-08-04	Renouvellement du certificat.
2017-07-31	Expiration du certificat.
2017-09-06	Renouvellement du certificat. Modification de la portée : ajout de la mise en glace des oignons verts.
2018-07-25	Renouvellement du certificat.
2019-07-08	Extension de la date d'expiration du certificat au 2019-09-30.
2019-09-16	Renouvellement du certificat.
2020-09-08	Renouvellement du certificat.
2021-09-24	Extension de la date d'expiration du certificat au 2021-11-30.
2021-11-30	Ajout de la production d'oignons et de carottes. Renouvellement du certificat.
2022-09-26	Renouvellement du certificat.
2023-09-25	Renouvellement du certificat.
2024-09-26	Modification du libellé de la portée pour : Production et emballage de laitues et de cèleris; Production et emballage (incluant le glaçage) d'oignons verts; Production d'oignons. Retrait de la production de carottes. Renouvellement du certificat.

LA PRÉSENTE ANNEXE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU CERTIFICAT.